



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

DEUXIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Sefma S.A. en liquidation, Fribourg**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3. Date de la décision: 12.11.2013
4. Echéance de préavis des créances: **27.12.2013**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
c/o ECA Experts Comptables Associés SA, boulevard de Pérolles 37, 1700 Fribourg
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Il est d'ores et déjà envisagé de procéder à une répartition anticipée après un délai de trois mois suivant la troisième publication de cet avis, conformément à l'art. 745 al. 3 CO.

Etude de Notaires Olivier Andrey
1700 Fribourg

01199621



Dienstag - Mardi - Martedì, 26.11.2013, No 229, Jahrgang - année - anno: 131

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art.742CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)